

**Cette page se veut être une vulgarisation de Réseau Citoyen afin de faire comprendre les bases du phénomène à monsieur "Tout Le Monde" qui visite le site. Ne cherchez donc pas de données techniques ni une garantie d'exactitude du texte de cette page.**

### **Qu'est ce que le Réseau Citoyen?**

Le but de RéseauCitoyen est de faire communiquer tous les ordinateurs des participants par le biais de cartes réseau sans fil en utilisant la technologie wifi et ceci tant dans les grandes villes qu'en régions rurales dans un premier temps et pourquoi pas à l'échelle de la Belgique ensuite...

Bruxelles, Liege, Louvain, Wavre, Namur, la Gaume, le Brabant wallon... Tous les jours la trame d'ordinateurs connectés s'étend avec l'éclosion d'embryons de noeud un peu partout.

### **Qu'est ce que le wifi ?**

Le wifi est une technologie qui permet de relier deux ordinateurs (ou plus) via des ondes radio exactement comme le fait un câble Ethernet entre deux PC. Pour équiper un ordinateur en wifi, plusieurs possibilités sont envisageables: les cartes PCI, les cartes PCMCIA, l'USB ou les bridges Ethernet via une carte réseau filaire. Le choix dépend de la configuration matérielle de votre ordinateur.

### **De quoi ai-je besoin si je veux participer ?**

D'un ordinateur pas spécialement récent, et de l'équipement radio compatible wifi. Si vous optez pour Linux, renseignez-vous avant tout achat, si le matériel que vous utilisez est bien compatible avec Linux. Le matériel wifi doit pouvoir fonctionner en mode ad-hoc, c.-à-d. d'égal à égal ce qui n'est pas le cas des access point vendus dans le commerce qui eux fonctionnent en mode infrastructure. Les listes de discussions du réseau citoyen sont là pour vous aider à choisir votre matériel. Il est aussi utile que votre matériel wifi dispose d'un connecteur d'antenne (le choix de celui-ci est très important, car ceux-ci sont parfois difficiles à trouver en Belgique. Il ne faut pas hésiter à les commander hors de nos frontières, (en Irlande ou en Allemagne par exemple). Une autre contrainte importante est la ligne de vue (LOS-Line Of Sight) entre votre antenne et celle de la personne que vous voulez atteindre.

### **Quel est le coût de ce matériel?**

Le coût varie bien évidemment en fonction de la

marque et du type de matériel que vous allez acheter. Cela approche généralement 100 euros. Les antennes peuvent être faites "maison" et ont donc un prix de revient très bas. Rien ne vous empêche cependant d'en acquérir une dans le commerce.

### **Ai-je l'accès a Internet grâce à réseau Citoyen?**

Non, Réseau citoyen n'a rien à voir avec Internet. C'est un réseau comparable mais gratuit et à moindre échelle. Si un généreux donateur faisait un 'pont' entre les deux, les utilisateurs de l'un auraient accès à Internet. MAIS LA N'EST PAS LE BUT DU RESEAU.

Actuellement, dans notre pays, la plupart des contrats des fournisseurs d'accès Internet destinés aux particuliers, INTERDISENT de redistribuer de la bande passante à des tiers (relisez votre contrat ;-). De plus, si vous le faites, vous êtes légalement responsable de toutes les actions réalisées sur internet par un 'tiers' qui passerais par chez vous.

### **Quel est l'intérêt de ce réseau ?**

Les intérêts sont multiples. Entre participants du Réseau Citoyen le transfert des données est, par exemple, beaucoup plus rapide que sur Internet (4 à 5 fois plus rapide que l'adsl). Ce simple fait, permet d'imaginer pas mal de scénarii:

un logiciel de "peer to peer" tournant sur le réseau,  
la technologie de "voice over-ip" permet aux participants de se parler(téléphoner) gratuitement par le biais de Réseau Citoyen  
des sites peuvent être hébergés sur votre ordinateur et être vus par tous les utilisateurs de Réseau Citoyen.  
les jeux en réseau peuvent fonctionner de manière fluide.  
...

### **Quels sont les risques que j'encours à mettre mon ordinateur personnel sur Réseau Citoyen?**

Les risques sont les mêmes que sur Internet, ni plus ni moins. Nous vous conseillons donc d'avoir un anti-virus et un firewall correctement configuré.

## **Où dois-je m'inscrire pour avoir accès à Réseau Citoyen ?**

Nulle part. Pour participer au Réseau Citoyen, il suffit de configurer votre matériel wifi en mode ad-hoc (channel 1 ssid bombolong), de choisir une adresse IP libre sur réseau citoyen, et de faire fonctionner un protocole de routage (AODV ZRP ou OLSR; demandez conseil sur notre MailingList ou sur le forum citoyen ). Ceci au point de vue logiciel. La deuxième chose est de trouver grâce à votre antenne le signal émis par un autre participant du réseau.

## **Après recherche sur le site, Je n'ai retrouvé aucun participant dans mon quartier. Est-ce que cela sert à quelque chose que je commence ?**

Oui car sans aucun doute d'autres personnes de votre quartier se décideront à faire la même chose parce que maintenant il y a quelqu'un prêt de chez eux.

De plus vous ferez avancer le réseau citoyen en le développant .

## **Il y a un autre participant de Réseau Citoyen à quelques centaines de mètres de chez moi mais je n'arrive pas à m'y connecter !!!**

Avez-vous une vue directe sur son antenne?

Si un bâtiment est dans votre champ de vision, il est fort possible qu'il empêche les ondes radio de passer.

Ce participant n'a-t-il pas une antenne directionnelle dirigée à l'opposé de votre emplacement?

Le mieux est de poser la question au participant lui-même, la plupart des adresses e-mails sont sur le "QuiEstQui".

## **Organisez-vous des réunions afin d'en savoir plus et d'avoir de l'aide pour la mise en place du réseau ?**

Oui.

**SUR BRUXELLES :** Tout les deuxième mercredi du mois en principe nous organisons des [PalabreAutourd'UnBombolong](#) de 20 h à 23 h. Nous vous conseillons de vous inscrire sur la page adéquate (voir les liens ci-dessous )

**SUR LIEGE :** Voir la MailingList, et

OrganisationLiegeoise

## **Quelle est la distance maximale entre deux participants qui veulent communiquer ?**

Tout dépend de l'environnement des antennes: Si de l'antenne A on peut voir l'antenne B sans qu'un bâtiment ne soit dans le chemin, la distance peut être élevée. Si des bâtiments ou des arbres perturbent la ligne de vision la distance se trouve fortement réduite. Le maximum que nous ayons expérimenté dans des conditions idéales est de 15 km. Il arrive cependant que nous rations des liaisons de quelques centaines de mètres dans un environnement hostile.

## **Partout sur le site je ne vois que Linux. Le réseau est-il réservé aux utilisateurs de ce système d'exploitation ?**

Non, mais le réseau étant toujours en phase de déploiement expérimental, en tant qu'utilisateurs de ce système d'exploitation, nous l'utilisons pour le développement. Rien ne vous empêche de participer à réseau citoyen sous Windows, MacOS X, ...

## **Je ne comprends pas ce site : on peut modifier les pages soi-même ?**

Oui, c'est le principe même du site. Toute personne est libre d'apporter des rectifications, de donner son avis, d'apporter son expérience, ..., et ainsi d'enrichir le site.

## **Et légalement ?**

Toutes les lois Belges sont respectées et rien ne peut vous être reproché dès le moment où vous ne partagez pas votre connexion Internet avec le réseau citoyen (et tant que vous ne partagez pas des fichiers que vous n'avez pas l'autorisation de diffuser, comme sur Internet quoi).

## **Les ondes radio ne sont-elles pas dangereuses pour la santé?**

Non, il y a moins de risques à utiliser le wifi qu'à utiliser un GSM ou un four à micro-ondes. Pour comparaison, la puissance émise par un GSM est entre 5 et 10 fois supérieure à celle d'une carte wifi. Comme on parle de micro-onde, c'est à proximité de la source d'émission que se situe la perturbation, ainsi coller un GSM à son oreille est bien plus nuisible que d'utiliser une carte wifi placée sur un toit.